

Procès-verbal de constat

Nos compétences, vos constats sur toute l'île de France 7 j / 7 j



HELDT | CLAISE | LE MAREC

COMMISSAIRE DE JUSTICE • VERSAILLES

Etude de Versailles : 3 rue de l'Assemblée Nationale, 78000 VERSAILLES

Etude de Paris : 60 rue Pierre Charron, 75008 PARIS (sur rdv)

hy@orange.fr / 01 39 50 55 51

Notre site : www.hy-justice.fr

**PROCES-VERBAL
DE
CONSTAT**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE TREIZE MAI

À LA DEMANDE DE :

L'Association LE MESNIL AU CŒUR dont le siège est 51 rue Jean RACINE 78120 LE MESNIL SAINT DENIS déclarée en sous-préfecture de RAMBOUILLET le 05 octobre 2020 sous le numéro W782009564 représentée par Monsieur Cédric CHAUVIERRE

LEQUEL A PREALABLEMENT EXPOSE A :

La SELARL Stanislas HELDT, Stéphane CLAISE, Jacques-Yves LE MAREC, Commissaires de justice associés, titulaire d'un office de commissaires de justice à la résidence de VERSAILLES (78000), 3 rue de l'Assemblée Nationale, titulaire d'un office de commissaires de justice à la résidence de PARIS (75008), 60 rue Pierre Charron, soussignée par l'un d'eux,

QUE :

Suivant courrier électronique du 16 avril 2024 signé par Madame Nathalie BANTIGNY, directrice générale des services LE MESNIL SAINT DENIS, la requérante a été informée que le nombre d'électeurs inscrits dans la commune au 31 octobre 2023 était de 5373.

L'association requérante a lancé et recueilli les signatures à la pétition figurant en annexe du présent procès-verbal de constat.

A ce jour, elle a enregistré 543 signatures d'électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune du MESNIL SAINT DENIS au 31 octobre 2023, qu'elle a répertorié dans un tableau au format excel reprenant l'identité des signataires, leur adresse et leur inscription sur les listes électorales et le mode de signature (formulaire en ligne / pétition papier).

Elle a le plus grand intérêt à ce que je consigne la liste des signataires de cette pétition et le courriel des services municipaux, l'informant du nombre d'électeurs inscrits sur les listes de la commune au 31 octobre 2023.

DÉFÉRANT À CETTE DEMANDE :

Je, Stéphane CLAISE, membre associé de la SELARL Stanislas HELDT, Stéphane CLAISE, Jacques-Yves LE MAREC, Commissaires de Justice associés, à la résidence de VERSAILLES (78000), 3 rue de l'Assemblée Nationale, et à la résidence de PARIS (75008), 60 rue Pierre Charron, soussigné,

Certifie avoir reçu en mon Etude sous format papier et numérique, les pièces suivantes :

- Un tableau excel comprenant 13 pages et 543 lignes reprenant reprenant l'identité des signataires, leur adresse et leur inscription sur les listes électorales et le mode de signature (formulaire en ligne / pétition papier) dont j'annexe un exemplaire du présent procès-verbal de constat,

Liste finale des inscrits sur les listes électorales ayant signé la pétition Le Mexil Au Coeur

Numéro	Prénoms	Nom	Adresse	Commune	Inscription liste électorale 31/10/2013
1				Le Mesnil Saint Denis	1
2				Le Mesnil Saint Denis	1
3				Le Mesnil Saint Denis	1
4				Le Mesnil Saint Denis	1
5				Le Mesnil Saint Denis	1
6				Le Mesnil Saint Denis	1
7				Le Mesnil Saint Denis	1
8				Le Mesnil Saint Denis	1
9				Le Mesnil Saint Denis	1
10				Le Mesnil Saint Denis	1
11				Le Mesnil Saint Denis	1
12				Le Mesnil Saint Denis	1
13				Le Mesnil Saint Denis	1
14				Le Mesnil Saint Denis	1
15				Le Mesnil Saint Denis	1
16				Le Mesnil Saint Denis	1
17				Le Mesnil Saint Denis	1
18				Le Mesnil Saint Denis	1
19				Le Mesnil Saint Denis	1
20				Le Mesnil Saint Denis	1
21				Le Mesnil Saint Denis	1
22				Le Mesnil Saint Denis	1
23				Le Mesnil Saint Denis	1
24				Le Mesnil Saint Denis	1
25				Le Mesnil Saint Denis	1
26				Le Mesnil Saint Denis	1
27				Le Mesnil Saint Denis	1
28				Le Mesnil Saint Denis	1
29				Le Mesnil Saint Denis	1
30				Le Mesnil Saint Denis	1
31				Le Mesnil Saint Denis	1
32				Le Mesnil Saint Denis	1
33				Le Mesnil Saint Denis	1
34				Le Mesnil Saint Denis	1
35				Le Mesnil Saint Denis	1
36				Le Mesnil Saint Denis	1
37				Le Mesnil Saint Denis	1
38				Le Mesnil Saint Denis	1
39				Le Mesnil Saint Denis	1



Liste finale des inscrits sur les listes électorales ayant signé la pétition Le mesnil Au Coeur

511		Le Mesnil Saint Denis	1
512		Le Mesnil Saint Denis	1
513		Le Mesnil Saint Denis	1
514		Le Mesnil Saint Denis	1
525		Le Mesnil Saint Denis	1
516		Le Mesnil Saint Denis	1
517		Le Mesnil Saint Denis	1
518		Le Mesnil Saint Denis	1
519		Le Mesnil Saint Denis	1
520		Le Mesnil Saint Denis	1
521		Le Mesnil Saint Denis	1
522		Le Mesnil Saint Denis	1
523		Le Mesnil Saint Denis	1
524		Le Mesnil Saint Denis	1
525		Le Mesnil Saint Denis	1
526		Le Mesnil Saint Denis	1
527		Le Mesnil Saint Denis	1
528		Le Mesnil Saint Denis	1
529		Le Mesnil Saint Denis	1
530		Le Mesnil Saint Denis	1
531		Le Mesnil Saint Denis	1
532		Le Mesnil Saint Denis	1
533		Le Mesnil Saint Denis	1
534		Le Mesnil Saint Denis	1
535		Le Mesnil Saint Denis	1
536		Le Mesnil Saint Denis	1
537		Le Mesnil Saint Denis	1
538		Le Mesnil Saint Denis	1
539		Le Mesnil Saint Denis	1
540		Le Mesnil Saint Denis	1
541		Le Mesnil Saint Denis	1
542		Le Mesnil Saint Denis	1
543		Le Mesnil Saint Denis	1



- La copie courriel de Madame Nathalie BANTIGNY adressé le 16 avril 2024 à 08 h 36 à Madame Sylvie LEGRAND indiquant que 5373 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales de la commune au 31 octobre 2023 dont j'annexe un exemplaire du présent procès-verbal de constat,

Sylvie

De : Nathalie BANTIGNY [mailto:nathalie.bantigny@le-mesnil.fr]
 Envoyé : mardi 16 avril 2024 08:46
 À : Sylvie LEGRAND [mailto:sylvie.legrand@le-mesnil.fr];
 Cc : Géraldine MEILLAN [mailto:geraldine.meillan@le-mesnil.fr]; Pascal EGEE [mailto:pascal.egee@le-mesnil.fr]; Christophe BUHOT [mailto:christophe.buhot@le-mesnil.fr]
 Objet : RE: listes électorales

Bonjour madame LEGRAND

Les documents s'impriment comme « documents de travail » car ils ne constituent pas les listes éditables à la veille de scrutin. Il n'en demeure pas moins que les documents transmis constituent bien les listes électorales à la date du 31/10/23. Comme indiqué, le nombre d'électeurs était de 5 373 à cette date. Bien cordialement.

Nathalie BANTIGNY
 Directrice Générale des Services
 Mail : [mailto:nathalie.bantigny@le-mesnil.fr]
 Tél. : [tel:02.47.44.44.44]
 Mob. : [tel:06.47.44.44.44]

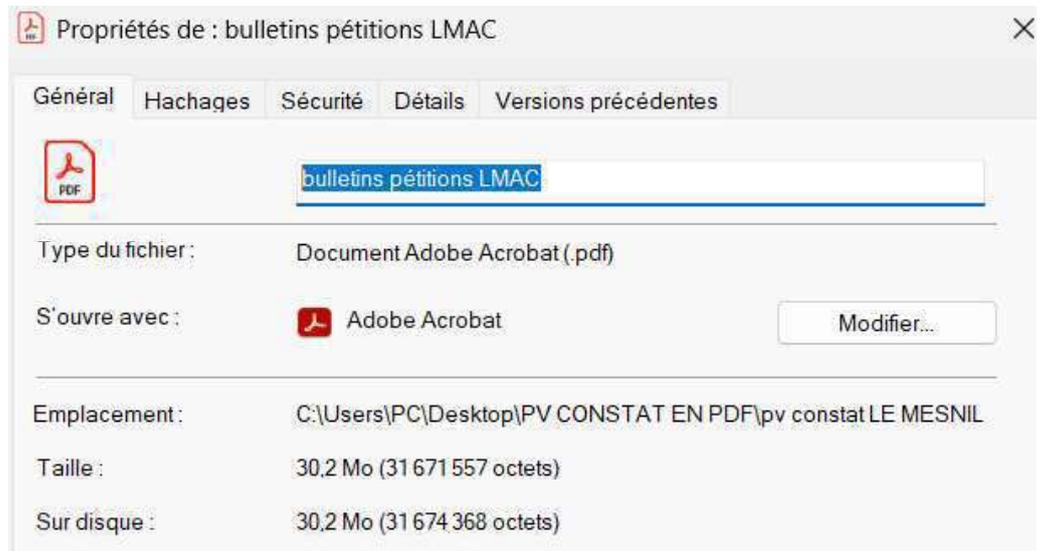
LISTES envoyées à Sylvie Legrand par Nathalie Bantigny

	5333
	40
Total	5373
10%	537,3

Il faut donc 538 personnes inscrites pour valider la liste des pétitionnaires

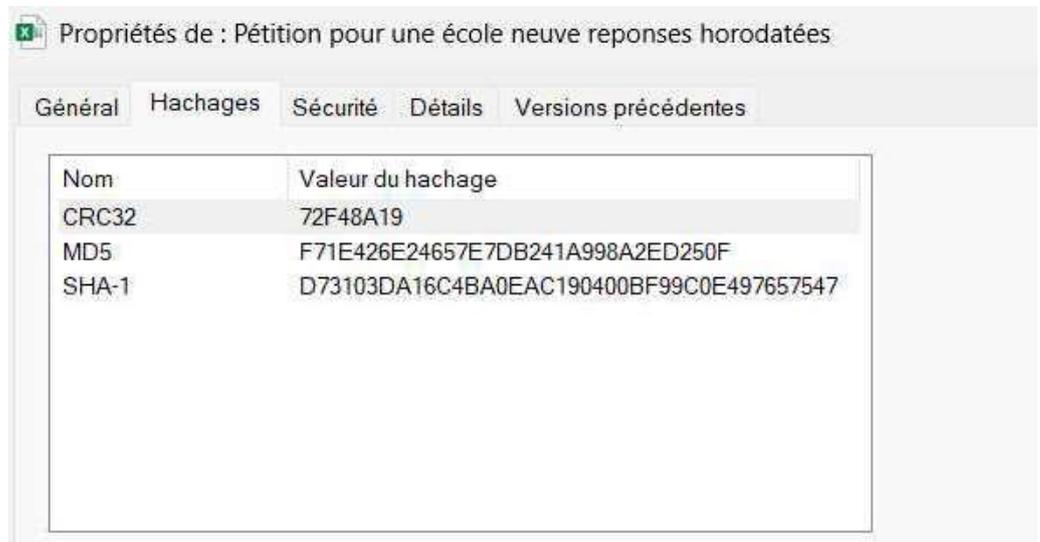
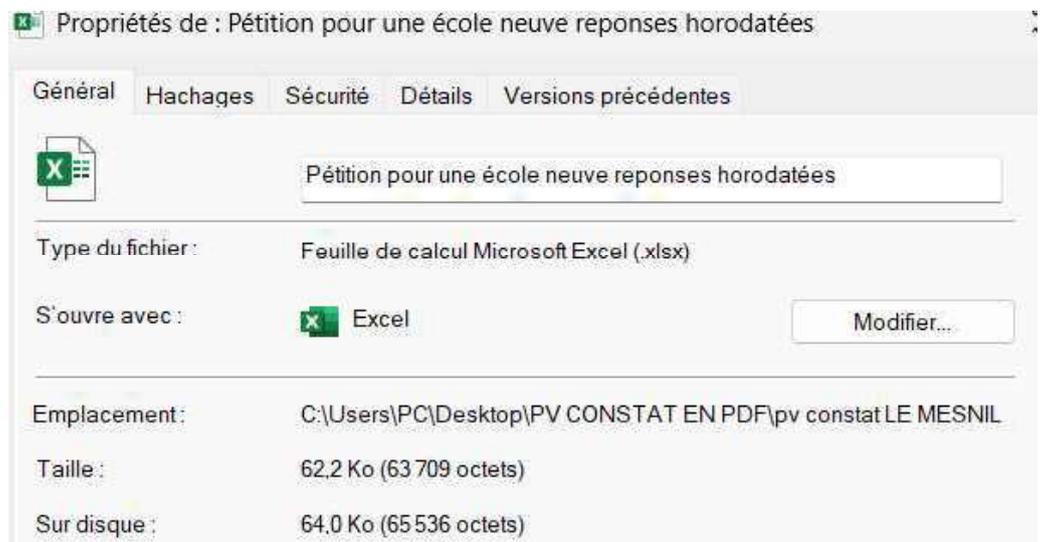


- Trois fichiers électroniques dont les caractéristiques sont les suivantes et contenant :
 1. Un fichier dénommé « bulletins pétitions LMAC » contenant la copie des 44 pétitions recueillies format papier

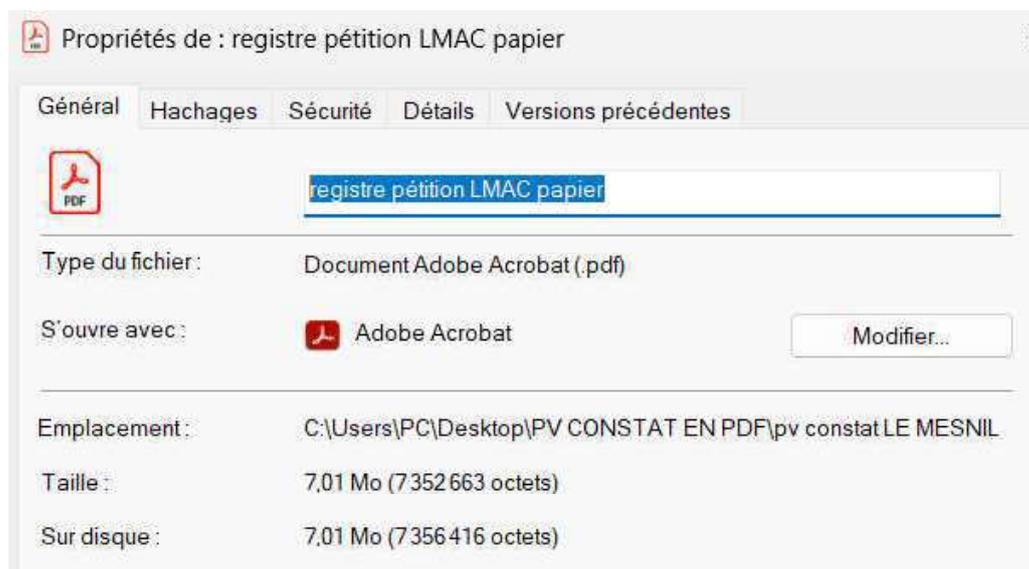




2. Un fichier dénommé : « Pétition pour une école neuve reponses horodatées.xlsx » contenant la liste de 603 personnes ayant signé la pétition de manière électronique horodaté.



3. Un fichier dénommé « registre pétition LMAC papier » contenant la liste de 77 pétitionnaires.



Telles ont été mes constatations, en foi de quoi j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.



PETITION

**POUR STOPPER LE PROJET DE REHABILITATION
DU GROUPE SCOLAIRE DU BOIS DU FAY**

ET

**POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ECOLE NEUVE
SUR LE TERRAIN DE L'ANCIENNE BIBLIOTHEQUE
DEPARTEMENTALE (en face de la Résidence
SULLY)**



**Le Maire et sa majorité veulent
RENOVER le GROUPE SCOLAIRE BOIS
DU FAY = Une fausse bonne idée qui
met en danger nos enfants et nos finances !**

- **Travaux en site occupé** : danger et nuisances pour nos enfants,
- **3 ANS de travaux** (a minima) : une scolarité complète pour nos enfants de maternelle !
- **Accessibilité** : la rénovation ne gommara pas les difficultés d'accès d'un bâtiment à étages (sur trois niveaux) pour les personnes à mobilité réduite, ni les problématiques de circulation et stationnement aux abords du groupe scolaire,
- **Amiante avérée** : Quid du danger pour la santé des enfants, des enseignants et du personnel ?
- **Coût énergétique** : Même rénové, ce bâtiment consommera autant que celui du groupe scolaire Champmesnil construit en 1976,
- **COUT FINANCIER NON-MAITRISE** : annoncé à 10 millions d'euros en réunion publique en mai 2022 puis à **13 M€** lors du Conseil Municipal du 15 décembre 2022 (soit 1 870 € par habitant), donc déjà 3 millions supplémentaires non exhaustifs à ce jour n'intégrant pas le coût de désamiantage ni des préfabriqués indispensables.
- **Quel projet pour le site de la bibliothèque départementale ?** Vide intersidéral de la majorité à ce sujet ... Le préfet pourrait imposer de **nouveaux logements** en ce lieu, dans le cadre de la loi SRU !

Nous sommes disponibles pour répondre à toutes vos questions :

Courriel : contact@lemesnilaucoeur.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

SIGNEZ LA PETITION Sur le site :

<https://www.lemesnilaucoeur.com>



**AVANTAGES DU GROUPE SCOLAIRE (en face de la
Résidence Sully)**

- Pas de contraintes de bâtiments existants donc une réelle possibilité d'**ARCHITECTURE novatrice, ECOLOGIQUE et ECONOMIQUE !**
- 2 ans maximum de **travaux sans nuisance** pour nos enfants, les enseignants et le personnel, du fait d'un changement de site intervenant après l'achèvement de l'école neuve
- **Sécurité totale**, avec accès en dépose minute et parking adaptés, possibles sur ce site de 22 000 m2 disponibles
- Offre en parfaite adéquation avec les besoins et desideratas des enseignants, parents et enfants,
- **Plain-pied** permettant toute accessibilité,
- **Circulation et stationnement** sans problème,
- **Qualité pérennes** : **ENERGETIQUES** et **ENVIRONNEMENTALES**, avec une consommation et un coût d'exploitation beaucoup moins élevés qu'une école réhabilitée
- **COUT MAITRISE** : pas d'aléas à la suite de diagnostics de bâtis existants : 15,5 M€ moins 3,5 M€ de vente de l'actuel terrain de l'école, soit en net **12 M€**, montant duquel on peut encore déduire une part de PUP, indemnité déjà versée à la commune par le promoteur de Sully pour réalisation d'équipements publics (1,9 M€ versés au total).
- **Valorisation du « quartier » SULLY** : Parfaite adéquation avec cet écoquartier.



Association Le Mesnil Au Cœur

Vous pouvez signer la pétition :

- Soit en cliquant sur le QR code ou en allant sur l'adresse <https://www.lemesnilaucoeur.com>



- Soit en complétant le bulletin ci-dessous

Je soussigné(e),

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Email (facultatif) : _____

Je signe la pétition : Non à la réhabilitation et oui à un nouveau groupe scolaire sur le terrain de la Bibliothèque Départementale.

J'accepte les conditions générales d'utilisation de ce formulaire*

Fait à : _____

Le : _____

Signature :

Merci d'envoyer ce bulletin à l'adresse suivante :

Association Le Mesnil Au Coeur
51, rue Jean Racine
78320 Le Mesnil Saint Denis

**Conditions générales d'utilisation de ce formulaire : Les données personnelles récoltées dans ce formulaire le sont dans le cadre de la présente pétition et pour pouvoir tenir informés les signataires de la suite donnée à cette pétition. Chaque formulaire limite la collecte des données personnelles au strict nécessaire (minimisation des données). Ces données sont récoltées avec votre consentement explicite ci-dessus. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant et vous pouvez à tout moment retirer ce consentement en nous écrivant à l'adresse contact@lemesnilaucoeur.com ou par courrier à l'adresse de l'association.*



Ce produit est certifié FSC®

La certification FSC® garantit que ces produits sont imprimés sur des matériaux provenant de forêts gérées selon des normes standards environnementales, sociales et économiques très strictes.

